

AVERTISSEMENT : La crise sanitaire à la Covid 19 a conduit à des mesures exceptionnelles de restriction des déplacements et des activités, l'évolution de l'accidentalité reflète l'impact de ces mesures depuis mars 2020 et la manière dont les Français ont adapté leur mobilité selon les périodes. Depuis le 2 février 2022, le télétravail n'est plus obligatoire 3 à 4 jours en France métropolitaine. Il n'y a pas de restrictions concernant les déplacements. Aussi, les indicateurs de l'accidentalité routière présentent des évolutions très atypiques depuis mars 2020 selon les périodes ; ainsi les comparaisons sont réalisées également avec l'année 2019 prise comme année de référence, voir les années antérieures.

Décembre 2022, par rapport à Décembre 2019 et par rapport à la moyenne d'un mois de décembre entre 2015-2019 afin de neutraliser 2020, très impactée par les mesures liées au Covid
Avec 32 personnes décédées sur les routes des Hauts de France et 7 personnes tuées en plus, la mortalité augmente par rapport à décembre 2019 (+ 28 %). Elle se situe également au dessus de la moyenne d'un mois de décembre entre 2015 et 2019 (+ 16 %)
Avec 234 accidents et 13 accidents en moins, le nombre d'accidents baisse par rapport à 2019 (- 5%). Il se situe également sous la moyenne d'un mois de novembre entre 2015-2019 (-7%).
Avec 292 blessés et 13 blessés en moins, le nombre de blessés baisse par rapport à 2019 (- 4%) Il se situe également au dessus de la moyenne d'un mois de décembre entre 2015-2019 (- 2 %).

Sur les douze derniers mois, « de janvier 2021 à décembre 2022 » par rapport à « janvier 2018 à décembre 2019 » et par rapport à la moyenne des 12 derniers mois entre janvier 2015 et décembre 2019 afin de neutraliser 2020, très impactée par les mesures liées au Covid
Avec 265 personnes décédées et 8 tués en plus par rapport à 2019, la mortalité augmente (+ 3 %). Elle se situe cependant sous la moyenne cumulée sur 12 mois entre 2015 et 2019 (- 7 %)
Avec 2 788 accidents et 191 accidents en plus par rapport à 2019, le nombre d'accidents augmente (+ 7 %). Il stagne par rapport à la moyenne entre 2015-2019 avec 14 accident en plus.
Avec 3 595 blessés et 265 blessés de plus par rapport à 2019, le nombre de blessés augmente (+ 8 %) Il se situe également au dessus de la moyenne entre 2015-2019 (+ 2%)

Evolution du CUMUL sur les 12 derniers mois à la fin de l'année 2022

Bilan du mois

Comparaison des cumulés sur les 12 mois précédents

2 788 accidents corporels

140 en plus par rapport à 2021 : + 5 %
192 en plus par rapport à 2019 : + 7 %

3 595 blessés

168 en plus par rapport à 2021 : + 5 %
265 en plus par rapport à 2019 : + 8 %

265 personnes tuées
dans les 30 jours après l'accident

8 en plus par rapport à 2021 : + 3 %
8 en plus par rapport à 2019 : + 3 %

Comparaison avec 2021 et 2019 (année de référence)

234 accidents corporels

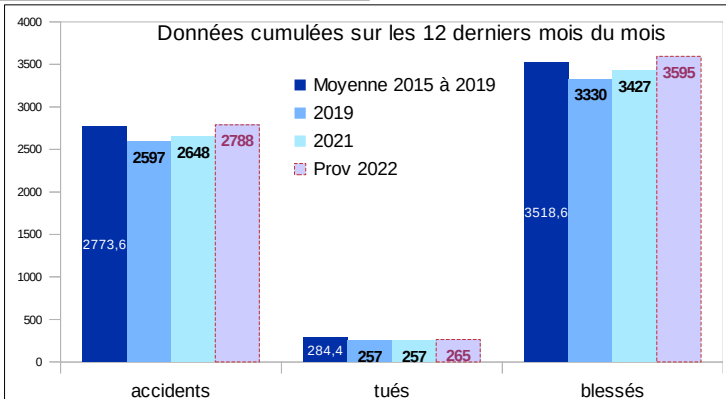
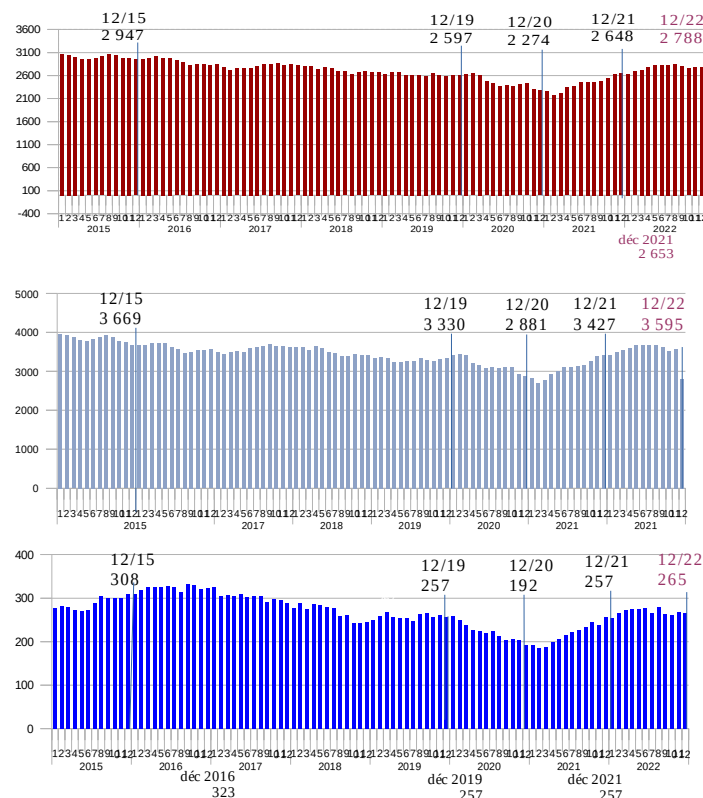
7 de moins par rapport à 2021 : - 3 %
13 de moins par rapport à 2019 : - 5 %

292 blessés

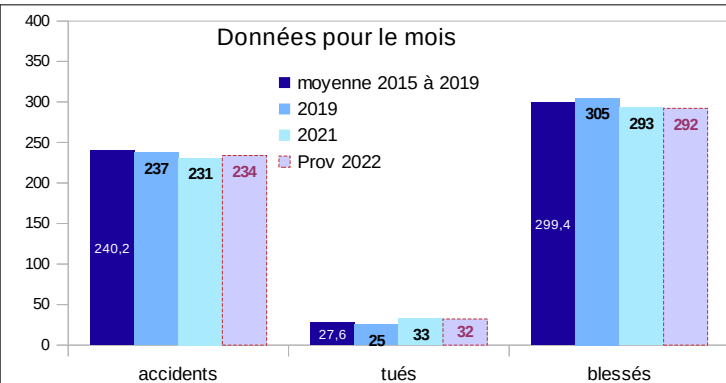
1 de plus par rapport à 2021 : + 0 %
13 de moins par rapport à 2019 : - 4 %

32 personnes tuées
dans les 30 jours après l'accident

1 de moins par rapport à 2021 : - 3 %
7 de plus par rapport à 2019 : +28 %



La mortalité cumulée sur 12 mois à la fin décembre 2022 présente un écart de + 3 % par rapport 2019 ou 2021. Elle reste cependant inférieure à celle de la moyenne entre 2015 et 2019 (- 7 %). Les autres indicateurs sont tous moins favorables que les indicateurs des années précédentes.



La mortalité du mois de décembre 2022 est globalement moins favorable que les années précédentes excepté en 2021. Les autres indicateurs sont plus favorables que la moyenne 2015-2019

Les accidents corporels non mortels enregistrés par les forces de police et de gendarmerie nationales ne constituent qu'une partie des accidents corporels de la circulation routière, les forces de l'ordre n'étant pas systématiquement appelées pour intervenir. Les indicateurs contenus dans cette publication donnent toutefois une information sur l'évolution de l'insécurité routière. Compte tenu de la crise sanitaire, ces indicateurs sont à prendre avec une certaine prudence. Les valeurs moyennes 2015-2019, et 2019 permettent de relativiser la comparaison de 2022 à 2021.

- des données provisoires - BAAC et PréBAAC - Traxy au 17/1/2023 pour les HdF

Les pourcentages peuvent être peu représentatifs sur de petits chiffres. Ils sont parfois arrondis pour une meilleure lisibilité mais les représentations des certains diagrammes reprennent la valeur exacte du %

DREAL Hauts-de-France / SSTV / Observatoire Régional de la Sécurité Routière des Hauts de France / Sylvie DELPIERRE

Disponible sur le site de la DREAL des Hauts-de-France -<https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?Barometre-mensuel-de-l-accidentalite-en-Hauts-de-France>

Accidentalité Hauts-de-France

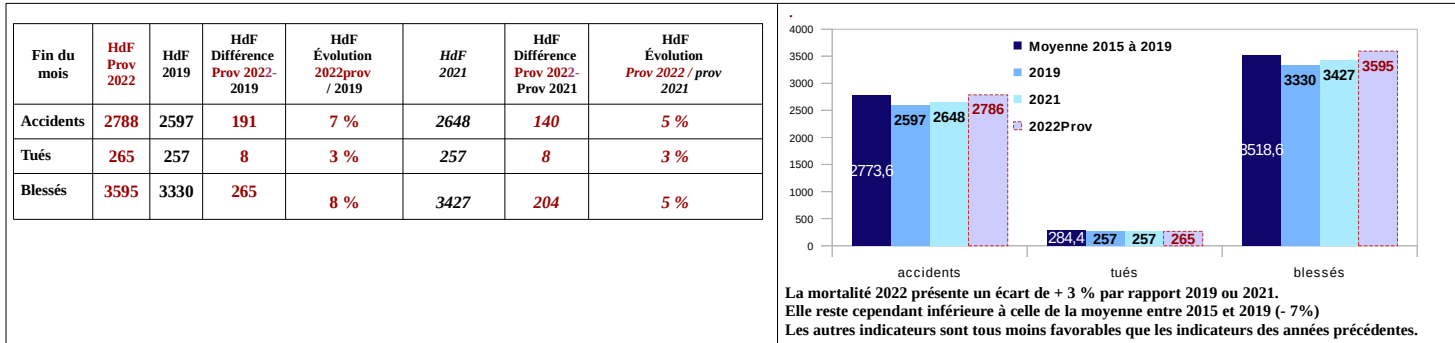
Baromètre mensuel – Décembre 2022

Données provisoires 2022 au 17 janvier 2023

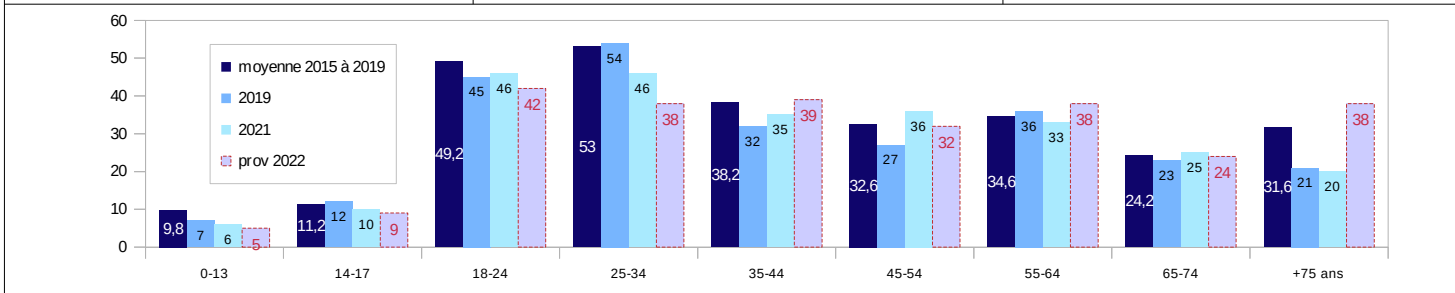
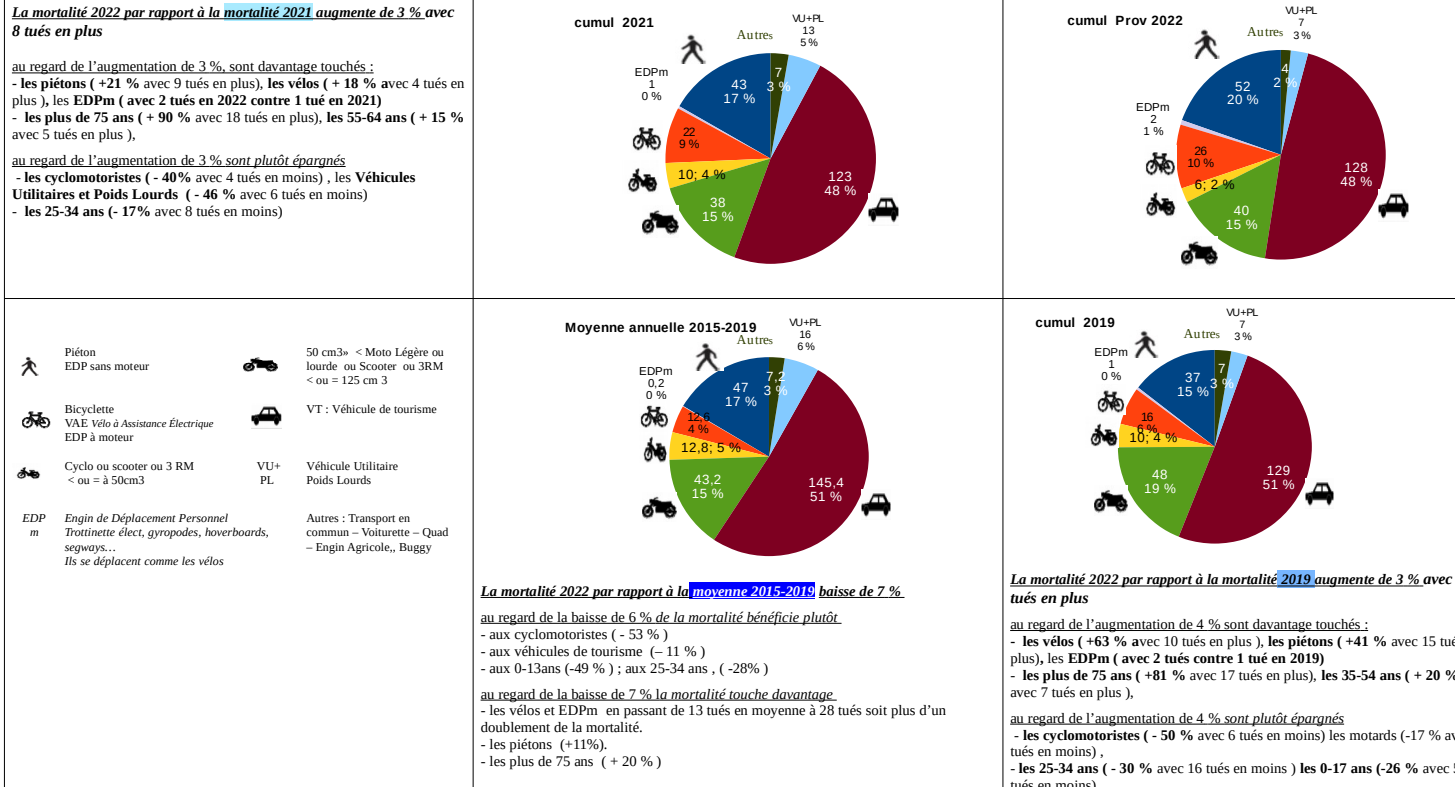
AVERTISSEMENT : La crise sanitaire à la Covid 19 a conduit à des mesures exceptionnelles de restriction des déplacements et des activités, l'évolution de l'accidentalité reflète l'impact de ces mesures depuis mars 2020 et la manière dont les Français ont adapté leur mobilité selon les périodes. Depuis le 2 février 2022, le télétravail n'est plus obligatoire 3 à 4 jours en France métropolitaine. Il n'y a pas de restrictions concernant les déplacements. Aussi, les indicateurs de l'accidentalité routière présentent des évolutions très atypiques depuis mars 2020 selon les périodes ; ainsi les comparaisons sont réalisées également avec l'année 2019 prise comme année de référence, voir les années antérieures.

Cumul depuis début d'année

Cumul à la fin décembre 2022 par rapport au cumul à la fin décembre 2019 :
 Avec 265 personnes décédées et 8 tués en plus par rapport à 2019, la mortalité augmente (+ 3 %). Elle se situe cependant sous la moyenne cumulée sur 12 mois entre 2015 et 2019 (- 7 %) Avec 2 788 accidents et 191 accidents en plus par rapport à 2019, le nombre d'accidents augmente (+ 7 %). Il stagne par rapport à la moyenne entre 2015-2019 avec **14 accident en plus**. Avec 3 595 blessés et 265 blessés de plus par rapport à 2019, le nombre de blessés augmente (+ 8 %) Il se situe également au dessus de la moyenne entre 2015-2019 (+ 2%)



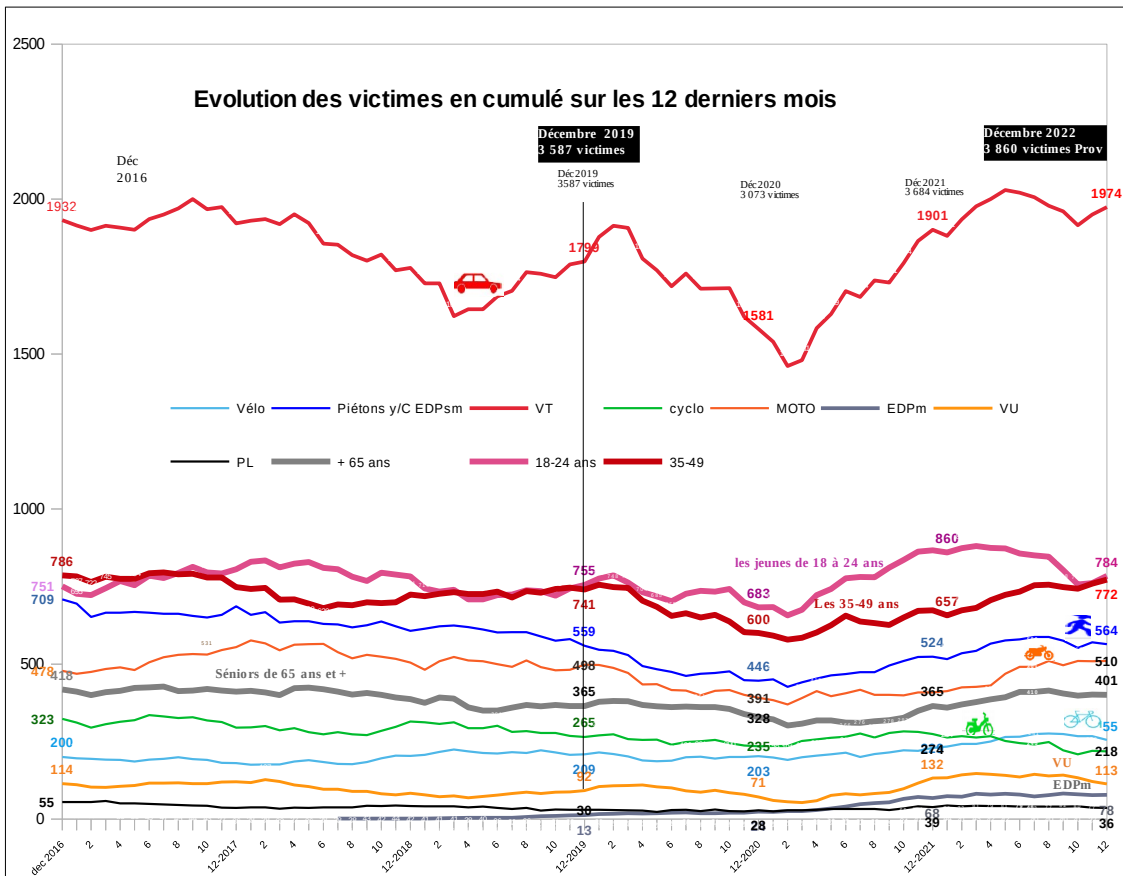
Répartition des personnes tuées en Hauts-de-France selon le mode de déplacement et l'âge



Les accidents corporels non mortels enregistrés par les forces de police et de gendarmerie nationales ne constituent qu'une partie des accidents corporels de la circulation routière, les forces de l'ordre n'étant pas systématiquement appelées pour intervenir. Les indicateurs contenus dans cette publication donnent toutefois une information sur l'évolution de l'insécurité routière. Compte tenu de la crise sanitaire, ces indicateurs sont à prendre avec une certaine prudence. Les valeurs moyennes 2015-2019, et 2019 permettent de relativiser la comparaison de 2022 à 2021.

AVERTISSEMENT : La crise sanitaire à la Covid 19 a conduit à des mesures exceptionnelles de restriction des déplacements et des activités, l'évolution de l'accidentalité reflète l'impact de ces mesures depuis mars 2020et la manière dont les Français ont adapté leur mobilité selon les période
Depuis le 2 février 2022, le télétravail n'est plus obligatoire 3 à 4 jours en France métropolitaine. Il n'y a pas de restrictions concernant les déplacements.
Aussi, les indicateurs de l'accidentalité routière présentent des évolutions très atypiques depuis mars 2020 selon les périodes ; ainsi les comparaisons sont réalisées également avec l'année 2019 prise comme année de référence, voir les années antérieures.

Evolution du CUMUL des victimes sur 12 mois



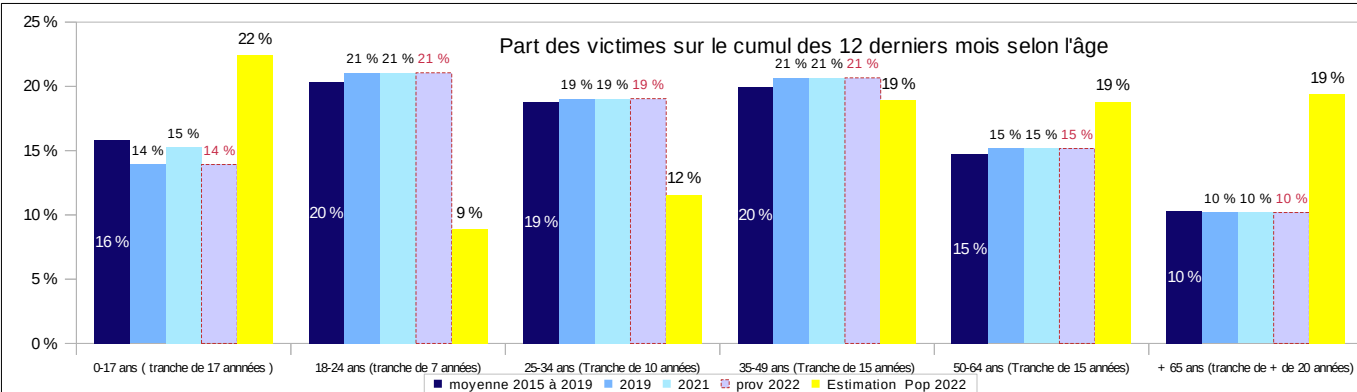
Nombre de victimes cumulé sur 12 mois en décembre 2022
% d'évolution par rapport à décembre 2019
3860 victimes en décembre 2022 (+ 8 % avec 273 de VICTIMES de plus)

- Automobilistes (VT) 1 974; +10 %**
- Jeunes 18-24 ans 784 ; +4 %**
- Les 35-49 ans 772; +4 %**
- Piétons : 564 ; +1 %**
- Motards : 510 ; +2 %**
- Séniors + 65 ans : 401 ; +10 %**
- Vélo : 255; +22%**
- Cyclo : 218 ; -18 %**
- VU : 113 ; +23%**
- EDPm : 78 ; + 500 % ou (x 6)**
- PL : 36 ; +20 %**

Avec 3 860 victimes et 273 victimes en plus sur les 12 derniers mois à la fin 2022, le nombre cumulé de victimes a augmenté globalement de +8 %, par rapport au nombre cumulé de victimes sur 12 mois à la fin décembre 2019

- Au regard de l'augmentation globale de 8 % les plus touchés sont
- les EDPm dont le nombre de victimes est multiplié par 6 en passant de 13 à 78 victimes.
 - les véhicules utilitaires (+23 % avec 21 victimes en plus)
 - les cyclistes (+ 22 % avec 46 victimes en plus).
 - Les usagers de Poids Lourds (+ 20 % avec 6 victimes en plus)
 - Les usagers de véhicules de tourisme (+10 % mais 176 victimes)
 - les 50-64 ans (+13 % avec 72 victimes en plus – non représenté la courbe d'évolution)
- Le nombre de victimes cyclistes a dépassé le nombre de victimes cyclomotoristes courant 2022.

- 2) Au regard de l'augmentation globale de +8% les plus épargnés sont :
- les cyclomotoristes (-18 % avec 47 victimes en moins)
 - les piétons (+1 % et 5 victimes en plus)
 - 25-34 ans (+ 8 % avec 56 victimes en plus)



Au regard de leur part de la population, on note une surreprésentation des victimes parmi les 18-24ans mais aussi des 25-34ans.

Les accidents corporels non mortels enregistrés par les forces de police et de gendarmerie nationales ne constituent qu'une partie des accidents corporels de la circulation routière, les forces de l'ordre n'étant pas systématiquement appelées pour intervenir. Les indicateurs contenus dans cette publication donnent toutefois une information sur l'évolution de l'insécurité routière.
Compte tenu de la crise sanitaire, ces indicateurs sont à prendre avec une certaine prudence. Les valeurs moyennes 2015-2019, et 2019 permettent de relativiser la comparaison de 2022 à 2021.